

VILLE DE CARCASSONNE

N° 26076

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

GRATUITÉ DES DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Association des Commerçants de la Bastide de Carcassonne

Le Maire de la Ville de Carcassonne,

Vu l'article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au maire de recevoir délégation du Conseil Municipal pour prendre des décisions dans certains domaines et qui en précise les conditions d'exécutions ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment ses articles L.2122-1 à L.2122-4, L.2125-1, L.2125-3, L.2125-4, et L.3111-1 ;

Vu l'arrêté municipal n°2022-0146 en date du 19 mai 2022 portant règlement d'occupation du domaine public à usage commercial et entérinant la Charte des terrasses,

Considérant que le domaine public est un bien inaliénable et imprescriptible,

Considérant que son occupation privative, est temporaire, précaire, révocable, soumise à autorisation préalable et au paiement d'une redevance,

Vu la décision du Maire n°25191 du 08 décembre 2025 fixant les tarifs de l'occupation du domaine public pour l'année 2026, Considérant la nécessité de mettre en valeur et de redynamiser le commerce en centre-ville de Carcassonne en attirant l'attention du passant par la mise en valeur sur le domaine public soit d'un présentoir, penderie à vêtements pour les boutiques de prêt à porter ou un étalage d'un mètre carré pour les autres commerces de type librairie, articles de décoration ou alimentaires,

Considérant la demande de l'Association de Commerçants de la Bastide de Carcassonne en date du 26 mai 2026, visant à la gratuité d'un dispositif pour les 29 commerces adhérents à l'association,

DECIDE

Article 1^{ER} :

La gratuité sollicitée par l'Association ACBC concerne les 29 commerces de la Bastide uniquement pour la période du 1er juillet au 31 août 2026, à titre dérogatoire au règlement d'occupation du domaine public à usage commercial et pour un seul dispositif par commerce. Les stop trottoir, panneaux publicitaires et jardinières sont exclus.

Article 2 :

La gratuité sollicitée s'élève pour 2 mois à :

- 30.19 € par portant ou présentoir (27 commerces) soit 1 630, 26 €
- 23.90 € par étalage d'une surface de 1 m2 (2 commerces) soit 95,60 €

La redevance totale est de 1 700,70 euros selon le détail suivant :

BOUTIQUE		COORDONNÉES		ELEMENTS DEMANDES	
Commerce	Type de Commerce	N°	Rue	Besoins	Tarif
V à coudre	Couture	17	Rue Courtejaire	1 portant	30,19 €
Le collectif des lunetiers	Opticien	59	Rue Georges Clémenceau	1 présentoir à lunettes	30,19 €
Maison de la presse	Tabac / presse / Librairie / FDI	76	Rue Georges Clémenceau	1 présentoir à cartes postales	30,19 €
Rebelle 1	Friperie	68	Rue Georges Clémenceau	1 portant	30,19 €
Rebelle 2	Friperie	72	Rue Armagnac	1 portant	30,19 €
Jott	Prêt à porter	15	Rue Georges Clémenceau	1 portant	30,19 €
Petit Bateau	Prêt à porter	18	Rue de l'Aigle d'Or	1 portant	30,19 €
Le temps du fil	Mercerie	24	Rue Albert Tomey	1 présentoir	30,19 €
La visiteuse	Concept store	35	Rue Courtejaire	1 présentoir	30,19 €
Librairie Mots&cie	Librairie	37	Rue Georges Clémenceau	1 présentoir cartes postales	30,19 €
Yves Thuriès	Chocolatier	27 / 28	Place Carnot	1 table	23,90 €
So chic	Prêt à porter	9	Rue Georges Clémenceau	1 mannequin	30,19 €
Sape&co	Prêt à porter / Friperie	49	Rue Georges Clémenceau	1 portant	30,19 €
Atelier de Guy	Artisan	70	Rue Georges Clémenceau	1 table	23,90 €
L'arbre de Mady	Atelier Artisanal	45	Rue Georges Clémenceau	1 présentoir	23,90 €
Bottines & mocassins	vente de chaussures	39	Rue de Verdun	1 présentoir à chaussures	30,19 €
Monoprix	Supermarché	17	Rue Georges Clémenceau	1 présentoir	30,19 €
La Cave de Dame Carcas	Cave à vin	69	Rue de Verdun	1 tonneau de présentation	23,90 €
Echapée belle	Prêt à porter	18	Rue Armagnac	1 portant	30,19 €
L'ours concept store	habillement enfant	21	Rue de Verdun	1 portant	30,19 €
Ligne'S	Lingerie	12	Rue Armagnac	1 portant	30,19 €
Fap Store	Habillement Féminin	78 bis	Rue Clémenceau	1 portant	30,19 €
Chez Fulvio	épicerie italienne	78	Rue Clémenceau	1 présentoir	30,19 €
Le vestiaire de Charline	Habillement Féminin	31	rue Courtejaire	1 portant	30,19 €
Carré d'Oré	Habillement Féminin	17	rue Courtejaire	1 portant	30,19 €
Déco Bastide	Décoration	36	Rue de Verdun	1 portant à torchons	30,19 €
Free Soul	Habillement Féminin	34	Rue de Verdun	1 portant	30,19 €
Tabou Store	Habillement Homme et Femme	18	Place Carnot	1 portant	30,19 €
TShirtee	Séigraphie sur tee-shirt	11	Rue Armagnac	1 portant	30,19 €

Article 3 :

J'autorise par arrêté municipal cette occupation à titre gratuit pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2026 à l'Association ACBC pour l'ensemble des commerces adhérents cités à l'article 2, et sous sa responsabilité.

Carcassonne, le 23 juin 2026

Le Maire,
Christophe BARTHÈS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260623-32731-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026

Publication : 29/06/2026